

Modifié le 03/06/25

Depuis 2011, la Métropole Rouen Normandie mène une politique ambitieuse de soutien au développement de l'électromobilité sur son territoire. Elle a été l'une des premières collectivités à déployer des bornes de recharge sur son territoire.

Un réseau de bornes ouvert à tous

En 2020, la Métropole gère un réseau de plus de 80 bornes de recharge ouvertes à tous. En décembre 2021, la Métropole a adopté son plan de déploiement des bornes de recharge 2021-2026. Il prévoit ainsi un réseau de près de 200 bornes de recharge normale, 10 bornes de recharge rapide aux abords des principaux axes routiers et 15 bornes dans les parkings relais.

Le réseau dispose de 3 types de recharge :

- des points de charge lente d'une puissance de 3,7 kVA,
- des points de charge normale d'une puissance maximale de 22 kVA,
- des points de charge rapide d'une puissance maximale de 90 kVA opérationnelle à partir de janvier 2023

Comment bénéficier de ce service?

Après 8 années de gratuité, la Métropole Rouen Normandie a décidé de passer le service payant à compter du 1er avril 2023. Plusieurs raisons expliquent ce choix. Tout d'abord, la gratuité du service a généré des phénomènes de « véhicules ventouses » où des véhicules électriques stationnent au-delà du temps de recharge nécessaire, limitant fortement l'accès au service. Ensuite, la gratuité du service a été mise en place dans un objectif de promotion du véhicule électrique pour favoriser la mobilité décarbonée. Aujourd'hui, le contexte a changé, les véhicules électriques sont bien implantés dans le paysage, et la mise en place d'une tarification est justifiée au regard, notamment des autres modes de déplacement payants.

La tarification est composée d'un prix fixe au kWh ou à la minute et d'un prix de connexion qui reste gratuit pendant une durée déterminée. Pour encourager les automobilistes à stationner leur véhicule en périphérie du centre-ville de Rouen, la recharge restera gratuite dans les parkings relais P+r.

La tarification qui sera appliquée est la suivante :

Adhésion au réseau MOBI recharge Rouen Normandie (badge) : 10€

Recharge normale – 22 kWh

Recharge rapide – 90 kWh

Recharge lente Parkings relais P+R (avec barrière) – 3,7 kWh

Recharge lente Parkings souterrains et parkings relais sans barrière – 3,7 kWh

A noter que pour des raisons techniques liées à la métrologie, le coût de recharge de ce type de borne est facturé à la minute et non au kWh.

Pour accéder au service, trois options s'offrent à vous :

Le badge MOBI recharge Rouen Normandie

Le coût du badge est dorénavant de 10 euros.

Si vous ne possédez pas de badges d'un opérateur de mobilité, la Métropole Rouen Normandie délivre son badge MOBI recharge pour accéder aux bornes de son réseau.

Pour obtenir ce badge d'une valeur de 10 euros, vous devez créer un compte sur le site <https://mrn.alizecharge.com> ou sur l'application mobile Alizé ; puis commander votre badge.

Le badge Creavenir

Si vous possédez l'ancien badge Creavenir, vous devez l'activer sur le nouveau service MOBI recharge Rouen Normandie.

Pour activer votre badge, vous devez créer un compte sur le site <https://mrn.alizecharge.com> ou sur l'application mobile Alizé ; puis activer votre badge dans le menu « Mes Badges ».

Le badge d'un opérateur de mobilité

Le réseau des bornes de recharge de la Métropole est ouvert à l'itinérance. Un usager abonné à un opérateur de mobilité peut accéder aisément aux bornes du réseau de la Métropole au cours de ses déplacements. Cet accès offre l'avantage de voyager partout en France et en Europe avec un seul badge.

Ci-dessous la liste des opérateurs de mobilité accessibles sur le réseau MOBI recharge Rouen Normandie (mise à jour septembre 2024) :

- BE:MO
- EVIO - Electrical
- ServiceHouse B.V.

-
- Blulinc
 - Bornes Lib
 - Bosch Charging Solutions GmbH
 - Bouygues Energies et Services
 - Bump
 - Chargemap
 - ChargePoint Austria GmbH
 - ChargePoint Network (Netherlands) B.V.
 - Deftpower
 - Diego Luxembourg
 - Digital Charging Solutions GmbH
 - Duferco Energia S.p.a.
 - E-Flux
 - Electromaps S.L.
 - ENBW Energie Baden-Württemberg AG
 - Eneco eMobility B.V.
 - Mobility
 - Freshmile Services
 - GreenFlux Assets B.V.
 - Izivia
 - LOAD STATIONS
 - Maingau Energie GmbH
 - Mobilygreen
 - Muvext
 - MVM Mobiliti Kft
 - ENEXTEN
 - Octopus Energy Ltd
 - Optimile
 - Porsche Sales & Marketplace GmbH
 - RechargeMonAuto
 - Robo Charge B.V.
 - Route220 S.R.L.
 - Shell EV Charging Solutions B.V.
 - SMEG Développement
 - Stations-e
 - Swish
 - TandemDrive
 - TanQyou
 - Trafineo GmbH & Co. KG
 - ULYS MOBILITÉ SERVICES
 - Volkswagen Group Charging GmbH
 - WattzHub
 - ZEborne
 - ZE-WATT

Une assistance téléphonique et astreinte

La Métropole assure la gestion à distance des bornes grâce à son prestataire Bouygues Energies et Service qui dispose d'un outil informatique dédié qui lui permet d'intervenir auprès des usagers en cas de problème sur les bornes du réseau.

En cas de problème ou de dysfonctionnement, contacter **l'assistance téléphonique au 0 805 02 14 80 (prix d'un appel local)**.

Disponibilité des bornes

Afin de connaître en temps réel la disponibilité d'une borne, vous pouvez consulter la cartographie <https://mrn.alizecharge.com/carte/> et zoomer sur la borne qui vous intéresse.

Foire aux questions

Comment brancher mon véhicule pour utiliser une borne ?

Je me gare sur une place réservée aux véhicules électriques. Je repère la prise correspondant à mon véhicule. Je badge à la borne du côté de la prise souhaitée. La trappe de protection des prises se déverrouille : j'ai désormais accès aux prises. Je branche mon câble et je referme la trappe. Les diodes lumineuses passent du vert au bleu. La charge démarre et la trappe se verrouille. Je peux m'en aller.

Puis-je débrancher mon câble pendant que mon véhicule recharge ?

Lorsque la charge est en cours, les prises sont verrouillées. Il est impossible de débrancher le câble de la borne sans badger à nouveau à la borne avec le même badge que lors du branchement. La charge de mon véhicule est donc sécurisée. Attention, sur certains véhicules électriques, il faut fermer le véhicule à clef pour que le câble ne puisse pas être débranché du côté du véhicule.

Comment débrancher mon véhicule lorsque je repars ?

Je badge à la borne du côté où mon véhicule est branché. La charge s'arrête, les diodes changent de couleur. La trappe de protection des prises se déverrouille : j'ai maintenant accès aux prises et à mon câble. Je débranche mon câble. Je referme la trappe. Je peux m'en aller.

Combien me coûte une recharge ?

La recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables est un service gratuit pour les usagers hors frais éventuels de l'opérateur de mobilité.

Combien de temps puis-je rester branché ?

La durée d'occupation doit se limiter au temps de charge. Pour permettre à tous les conducteurs de véhicules électriques de pouvoir recharger leur véhicule, il est demandé aux utilisateurs de réaliser des recharges d'appoint et de déplacer leur véhicule une fois la recharge souhaitée est terminée.

Que faire si je perds mon badge ?

En cas de perte de son badge, veuillez contacter l'assistance téléphonique au 0 805 02 14 80 (prix d'un appel local).

